

Que faire en cas de présence d'adventices à problèmes?

Coquelicots, Matricaires, Chénopodes, Réséda...

- Éviter les dérives d'herbicides,
- Proscrire le remaniement des marges enherbées,
- Gérer, tant que possible, par le biais d'une fauche tardive (se référer aux préconisations page précédente).

Chardon des champs

- Le désherbage chimique ciblé par "taches" : La période optimale d'intervention se situe en mai-juin avant floraison et le stade visé va de 2 - 4 feuilles à 10 cm de hauteur. La liste des produits homologués utilisables par usage est disponible à l'adresse suivante : <http://e-phy.agriculture.gouv.fr/>.
 - Le contrôle des chardons sans recours à des produits chimiques est possible. Les fauches répétées 3 ou 4 fois par an épuisent les chardons. Ces fauches doivent être réalisées sur des plantes de 15 à 20 cm de haut avant le stade floraison.
- 🌱 Attention : les chardons fauchés pendant la floraison sont parfois capables de produire des semences viables.

Brome stérile

- Proscrire l'application d'un herbicide total et privilégier le broyage ou fauchage avant la montée à graine. Cette méthode permet la reconstitution d'un couvert végétal spontané défavorable au développement du Brome stérile tout en limitant la reconstitution du stock de semences.

Chiendent rampant

- Hors parcelles cultivées, la fauche haute permet de maintenir le couvert en place en limitant au maximum le risque de propagation accidentelle de cette espèce. Toutefois, la fauche et le broyage n'ont, semble-t-il, qu'un effet temporaire sur la dominance du Chiendent rampant.



Contacts :

Alexis Leherle, 03.26.04.75.09
contact@symbiose-biodiversite.com
www.symbiose-biodiversite.com



Texte et illustrations : Jérémy MIROIR CBN-MNHN,
Brochure réalisée en partenariat avec les coopérateurs
Acolyance et Vivescia.



Le bord de chemin,
un véritable atout
pour la nature
et pour l'agriculture



Un autre regard sur l'entretien des chemins...

• Favoriser la faune et la flore sauvage

Le broyage systématique précoce et de manière répétée fait disparaître de nombreuses espèces végétales et limite la capacité d'accueil et de nourriture de la petite faune.

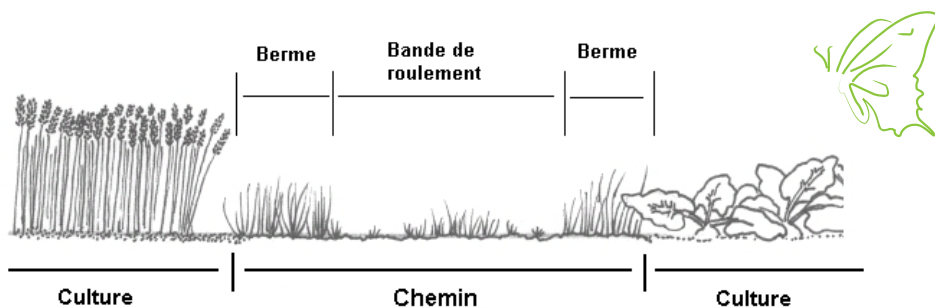
• Prévenir l'installation et la propagation d'adventices à problèmes

L'épandage direct d'herbicides et d'engrais est interdit sur les bords de chemin. La dérive de ces produits ainsi que le travail du sol y constituent une aubaine pour plusieurs adventices problématiques pour l'agriculteur (bromes, renouées des oiseaux...).

• Maintenir des espèces utiles à l'agriculteur

La gestion extensive des chemins favorise la prolifération des insectes auxiliaires, des pollinisateurs, du petit gibier et de la microfaune du sol...





Si on détaille le profil type d'un chemin, on peut distinguer deux composantes majeures :

- **les bermes**, généralement localisées en marge, de part et d'autre du chemin,
- **la bande de roulement**, dont l'importance de la couverture végétale est fonction de la fréquence du passage des engins agricoles, des conditions météorologiques et de la gestion dont elle fait l'objet.

Si l'on veut minimiser au maximum l'impact de l'agriculture sur les espèces sauvages et bénéficier des services gratuits qu'elles rendent à l'agriculture (pollinisation, lutte contre les ravageurs des cultures, aération du sol, intérêt cynégétique...), on doit garder à l'esprit que, d'une manière générale :

Préférer la fauche au broyage limite la dispersion d'espèces végétales indésirables et réduit les impacts sur les espèces sauvages.

Plus le broyage est effectué tardivement, moins l'impact sur les espèces sauvages est important et plus elles jouent leur rôle essentiel dans la plaine. Bien évidemment, les impératifs techniques modulent cet objectif.

- La bande de roulement peut-être fauchée **entre le 1er et le 15 avril** afin de faciliter le passage des usagers. Quant à elle, la berme peut être gérée de deux manières, soit en même temps que la bande de roulement entre le 1er et le 15 avril soit au plus tôt le 1er août (au mieux après le 15 septembre).

Lors de la fauche, plus la hauteur de coupe est élevée moins l'impact sur les espèces végétales et animales vivant près du sol est important.

- Privilégier une **hauteur de coupe d'au moins 15 cm**, mieux encore de 20 cm.

Avec une vitesse de coupe réduite, les espèces qui se dissimulent dans les herbes en bordure de champ (perdrix grise, lièvre...) auront plus de chance de fuir. L'installation de dispositifs d'effarouchement peut aussi considérablement en diminuer l'impact.

On distingue trois types de chemins au sein des espaces cultivés, selon l'importance de leur fréquentation et l'intensité de la gestion dont ils font l'objet :



Type 1 faiblement fréquenté



Type 2 : moyennement fréquenté

Chemins de type 3 : chemins d'accès principal dépourvus de banquette enherbée centrale

- Maintenir les marges enherbées de part et d'autre du chemin, même si un passage de lame s'avère nécessaire,
- Appliquer les préconisations (voir ci-contre).



Type 3 : fortement fréquenté

Marge de talus, lisières de bois, marge de camps militaires...

Ces espaces sensibles hébergent de nombreuses espèces animales et végétales, il est important de prendre des précautions particulières lors de la mise en œuvre des opérations d'entretien.



Lisière de bois